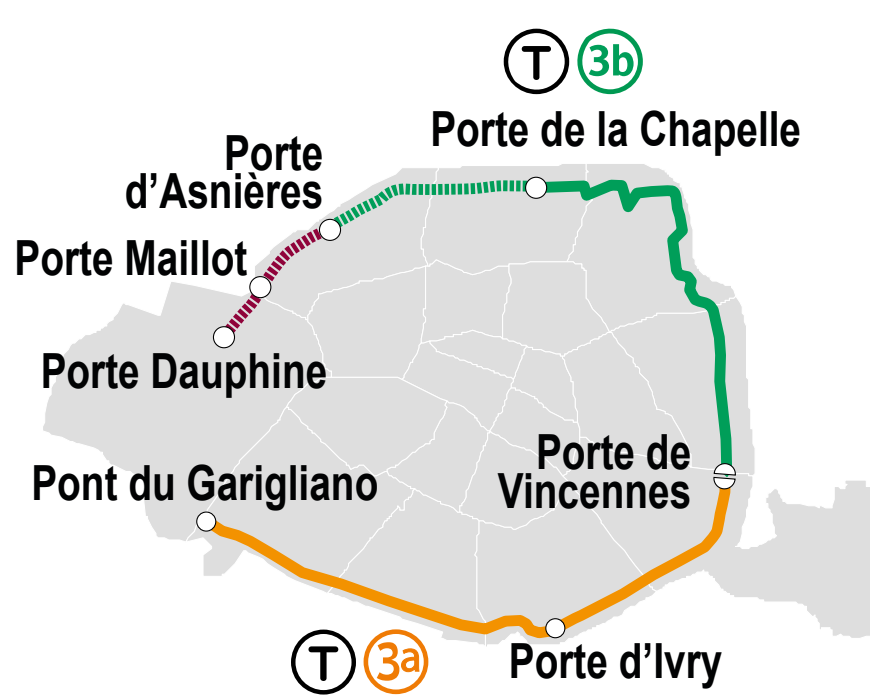


# Prolongement du tramway à porte Dauphine

## 1 L'ESSENTIEL DU PROJET



### LE T3 ET SES PROLONGEMENTS

D'abord parti du Pont de Garigliano (15<sup>e</sup>) jusqu'à la porte d'Ivry (13<sup>e</sup>) en 2006, le tramway T3 a rejoint la porte de la Chapelle en 2012 et arrivera en novembre 2018 à la porte d'Asnières (17<sup>e</sup>). Le T3 poursuit sa route vers l'ouest avec le prolongement à la porte Dauphine (16<sup>e</sup>).

#### LES CHIFFRES CLÉS

Environ **3 km** de pistes cyclables le long du tracé

Un service **7 jours sur 7** de 5h30 à 00h30

**12 minutes** de temps de parcours estimé entre la porte d'Asnières et la porte Dauphine

**3,2 km** de tracé

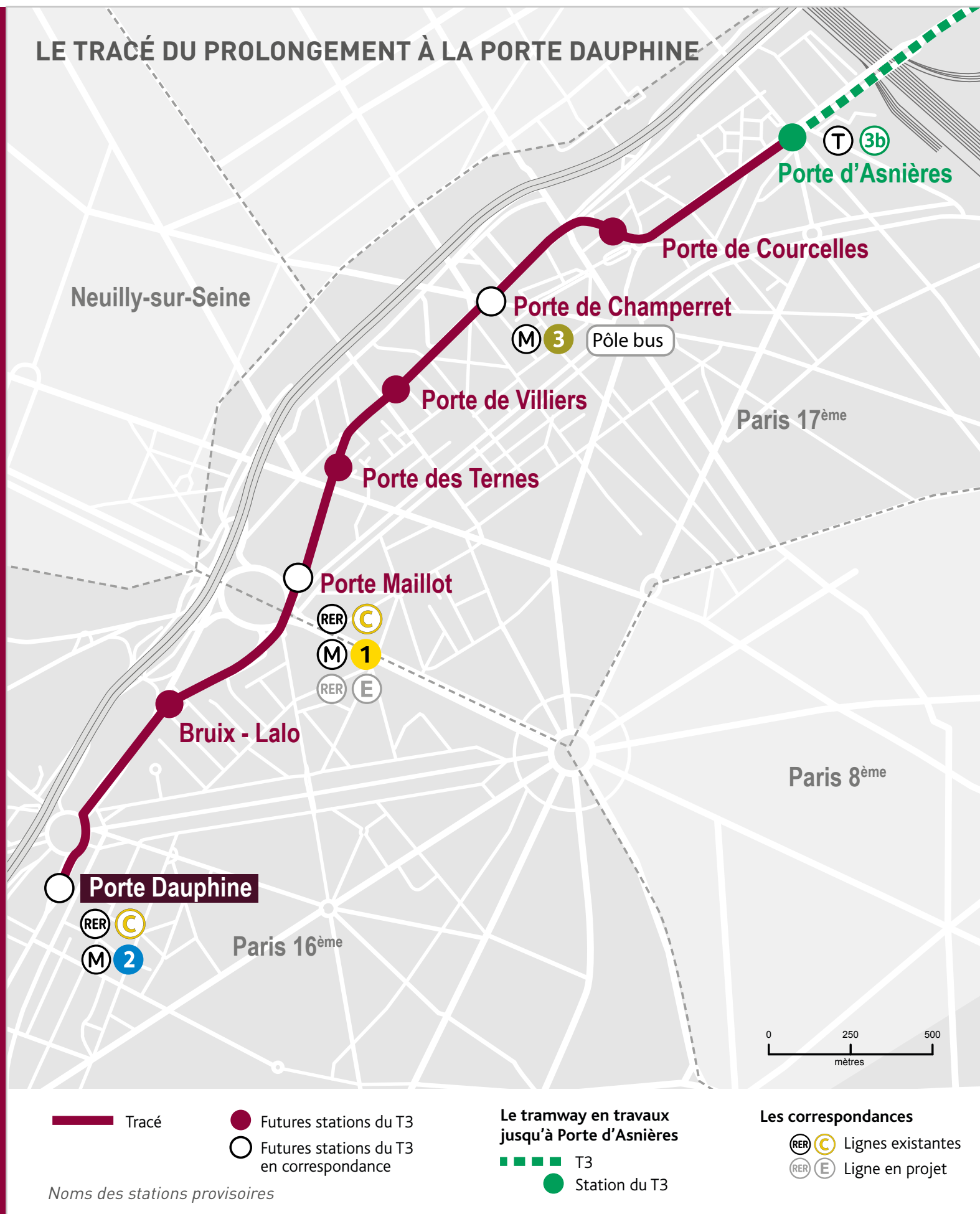
**59 000** voyageurs attendus par jour entre la porte d'Asnières et la porte Dauphine (en semaine)

Un passage en station toutes les **4 minutes** en heures de pointe et toutes les **8 minutes** en heures creuses

**2** arrondissements parisiens (16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>) **2** communes limitrophes concernées (Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine)

**7** nouvelles stations dont 3 en correspondance avec les lignes 1, 2 et 3 du métro, les lignes C et E du RER et de nombreuses lignes de bus

#### LE TRACÉ DU PROLONGEMENT À LA PORTE DAUPHINE



## LES GRANDS PRINCIPES D'INSERTION

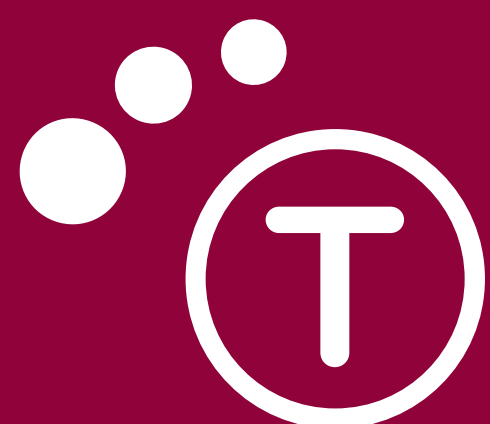
- UN **TRACÉ CONNECTÉ AU RESTE DU RÉSEAU** DE TRANSPORT, FAVORISANT AINSI L'INTERMODALITÉ
- UNE **PLATEFORME DÉDIÉE AU TRAMWAY**, MAJORITAIREMENT VÉGÉTALISÉE
- DES **PISTES CYCLABLES SÉCURISÉES ET CONTINUES** TOUT LE LONG DU TRACÉ EN CONNEXION AVEC LES AUTRES ITINÉRAIRES POUR RENFORCER LE RÉSEAU CYCLABLE
- DES **TROTTOIRS ÉLARGIS** ET DES TRAVERSÉES PIÉTONNES SÉCURISÉES
- DE **NOUVELLES PLANTATIONS**

## LE CALENDRIER DE RÉALISATION



PHOTOMONTAGE PLACE LÉAUTAUD





# Prolongement du tramway à porte Dauphine

## 2 L'ESSENTIEL DU PROJET

### LES OBJECTIFS DU PROJET

#### Desservir le territoire de l'ouest parisien

Le prolongement du tramway T3 de la porte d'Asnières à la porte Dauphine traversera les 17<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Paris en limite des communes de Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine. Il empruntera les boulevards des Maréchaux et desservira de nombreux établissements et équipements.

#### Favoriser l'usage des transports en commun en améliorant le maillage du réseau

L'arrivée du tramway engendrera des gains de temps pour les anciens usagers des lignes PC, tout en leur offrant un confort accru. Le T3 sera en correspondance avec les lignes 1, 2 et 3 du métro, le RER C, le futur prolongement du RER E et de nombreuses lignes de bus, offrant ainsi de multiples possibilités pour les habitants et les salariés du secteur de se déplacer en transports en commun.

#### Accompagner le développement urbain

Le projet s'inscrit notamment sur le secteur de la porte Maillot au cœur d'un territoire en pleine mutation avec la future gare du prolongement du RER E vers l'ouest, le projet de requalification de la porte Maillot, la création des ensembles urbains « Mille arbres » et « Ville multistrates » issus du programme « Réinventer Paris ».

#### Repenser l'espace public et le paysage urbain

Le projet de tramway sera l'occasion de requalifier l'espace public par des aménagements paysagers et urbains de qualité. Le comblement des passages souterrains permettra d'effacer les coupures urbaines. L'élargissement des trottoirs et les aménagements de pistes cyclables faciliteront les déplacements à pied et à vélo. De nouvelles plantations et la végétalisation de la plateforme amélioreront la qualité du paysage urbain.

### LES ATOUTS DU TRAMWAY

- ACCESSIBLE À TOUS
- FIALE ET CONFORTABLE
- GRANDE CAPACITÉ D'ACCUEIL
- RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

### LES ACTEURS

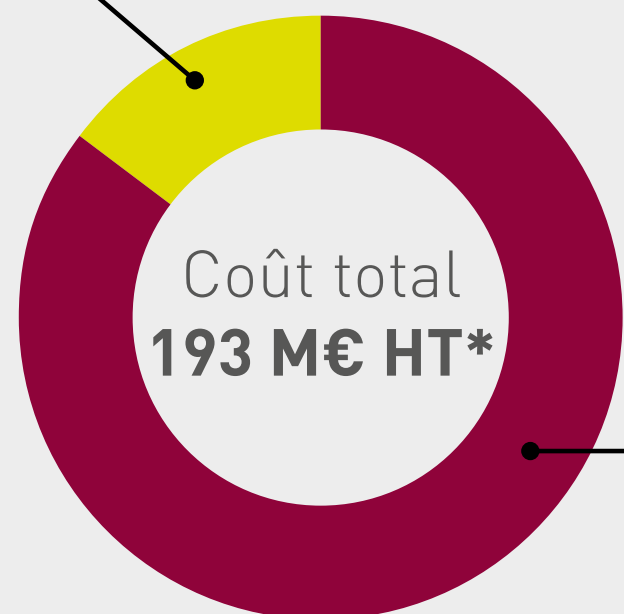
La Ville de Paris est maître d'ouvrage de l'insertion urbaine du projet.

Pour le système de transport, Île-de-France Mobilité a assuré la conduite des études jusqu'à l'enquête publique. Les études détaillées et la réalisation seront portées par la RATP, exploitant du tramway T3. L'État et la Région Île-de-France sont financeurs avec la Ville de Paris de l'infrastructure.

Eau de Paris est le maître d'ouvrage des travaux de déviation et de modernisation de la canalisation « Ceinture Nord ».

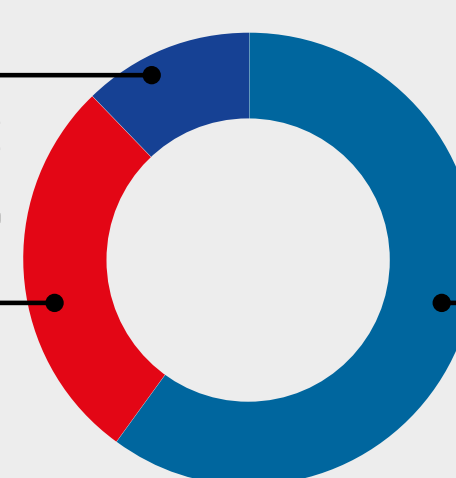
### LE COÛT ET LE FINANCEMENT

Coût du matériel roulant **28 M € HT**  
100 %  
Île-de-France Mobilités



Coût de l'infrastructure **165 M € HT**

État **12%**  
Région Île-de-France **28%**



Ville de Paris **60%**

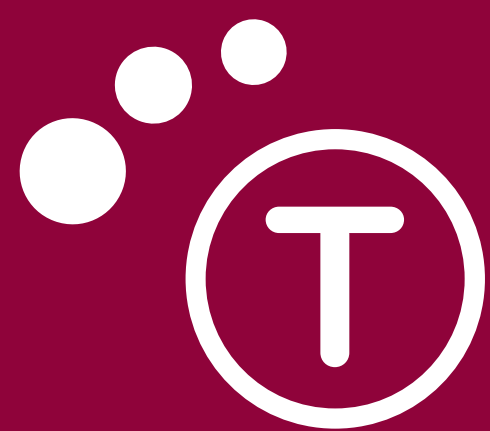
Île-de-France Mobilités finance également les coûts d'exploitation.

Eau de Paris assurera le financement à 100% du déplacement et de la rénovation de ses canalisations d'eau potable (26,6 M€ HT).

\* conditions économiques de 2016

PHOTOMONTAGE BOULEVARD AMIRAL BRUIX





## Prolongement du tramway à porte Dauphine

# LES EFFETS DU TRAMWAY SUR SON ENVIRONNEMENT

### LE CADRE DE VIE

- > Rééquilibrage de l'espace public au profit des modes actifs (piétons, vélos...)
- > Aménagement de l'espace public de façade à façade, le long du tracé

### LES DÉPLACEMENTS

- > Prolongement d'une offre de transport en commun de rocade de grande capacité d'accueil, gains de temps pour les usagers des transports en commun et confort accru
- > Diminution du trafic sur les boulevards des maréchaux le long du tracé
- > Aménagement de pistes cyclables le long du tracé
- > Suppression de 240 places de stationnement pour les voitures
- > Création de stationnements pour les vélos à proximité des stations

### L'ENVIRONNEMENT ET LE PAYSAGE

- > Plantation d'environ 340 arbres pour pallier la coupe de près de 170 arbres
- > Végétalisation de la plateforme du tramway sur la majeure partie de son parcours
- > Prise en compte du site classé des allées de l'avenue Foch

### LE RÉSEAU DE BUS

- > Circulation du T3b en lieu et place des PC1 et PC3 sur le nouveau tronçon
- > Optimisation du réseau de bus pour améliorer les correspondances avec les autres lignes de transports et faciliter le rabattement vers le tramway

### LE BRUIT

- > Baisse générale des niveaux de bruit attendus le long du prolongement du tramway, excepté quatre bâtiments qui feront l'objet d'études complémentaires et, le cas échéant, de mesures adéquates
- > Mise en œuvre de mesures de conception, d'exploitation et de maintenance pour limiter au maximum les potentielles nuisances au passage du tramway (contact rail-roue)

### L'AIR

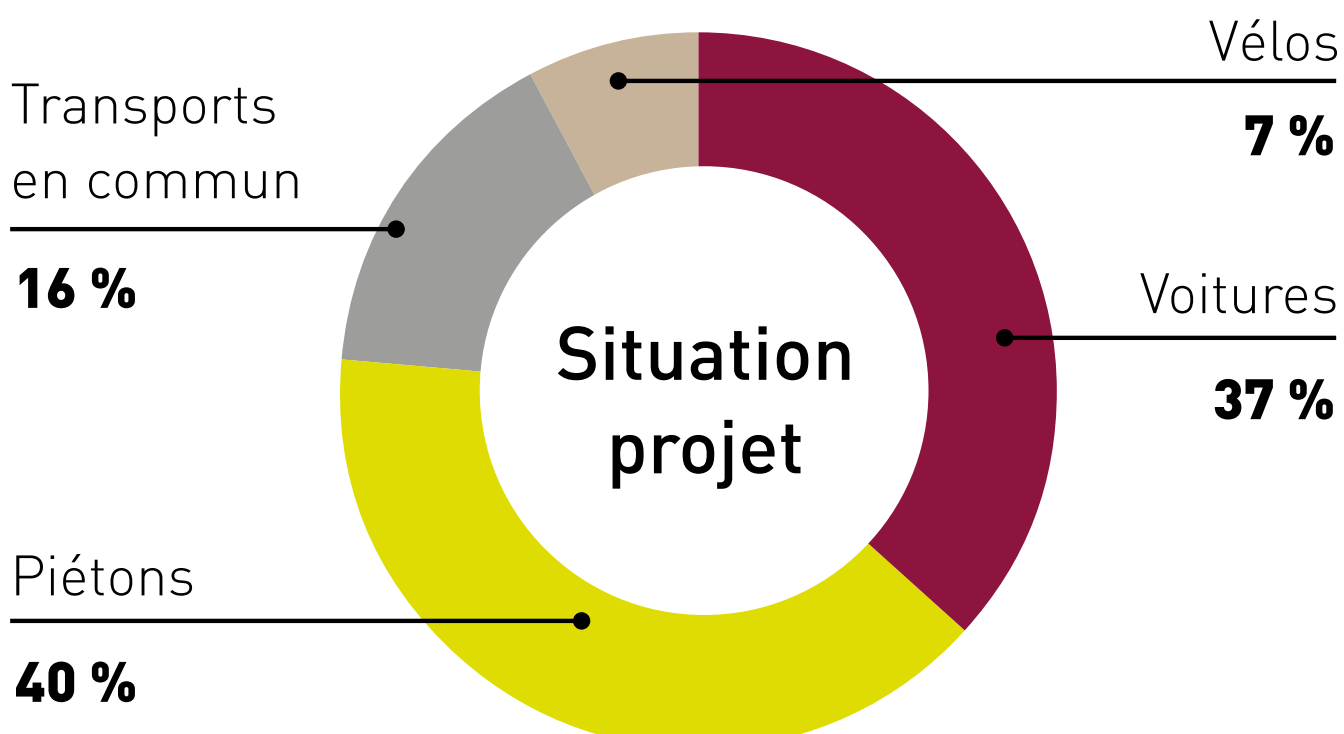
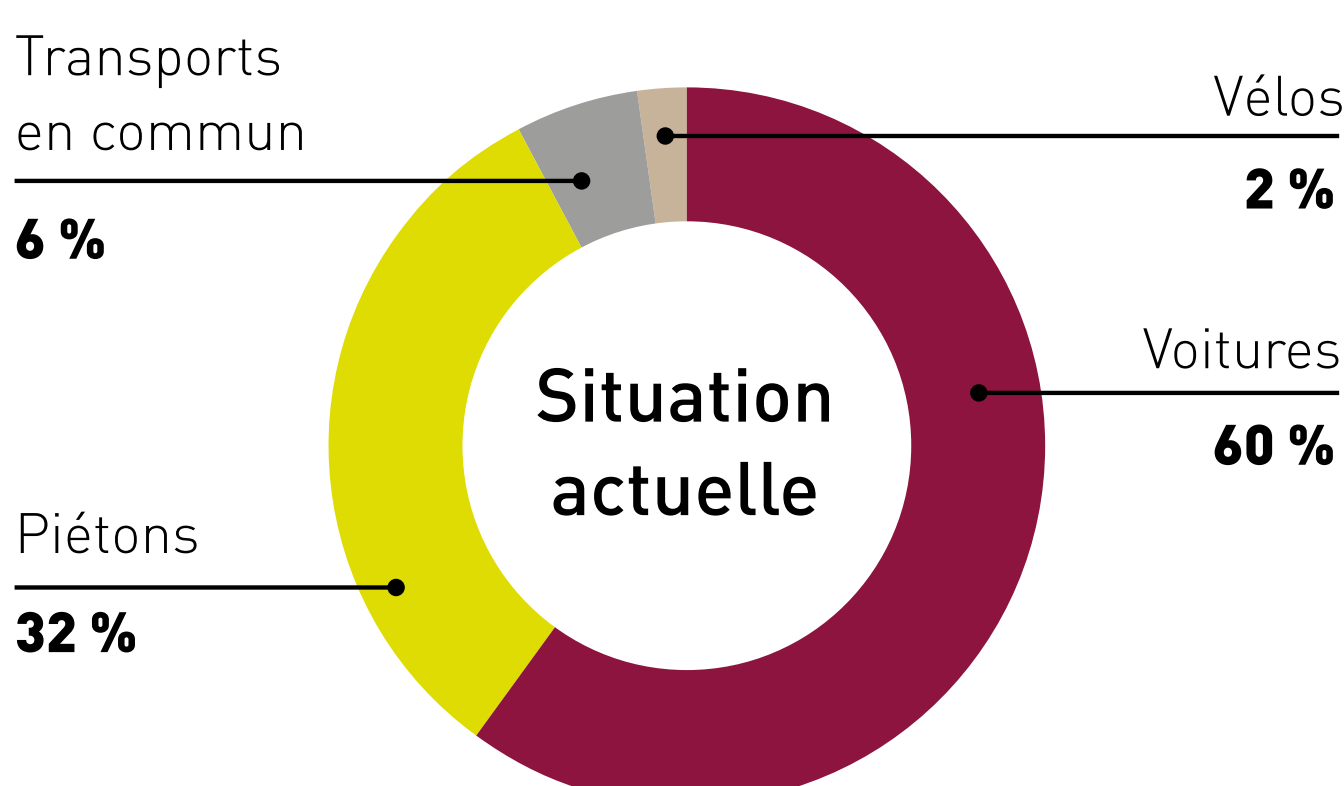
- > Contribution à l'amélioration générale de la qualité de l'air sur le périmètre du projet
- > Mise en place de mesures particulières lors de la phase chantier

### LES VIBRATIONS

- > Pose de voie spécifique permettant de réduire les vibrations sur les secteurs où la plateforme tramway est proche des façades
- > Encadrement de la phase chantier (horaires de chantier, matériel utilisé etc.)

### Un nouveau partage de l'espace public

Répartition de l'espace public en % de m<sup>2</sup> sur le périmètre du projet



### EN SAVOIR



### La mise en compatibilité des documents d'urbanisme

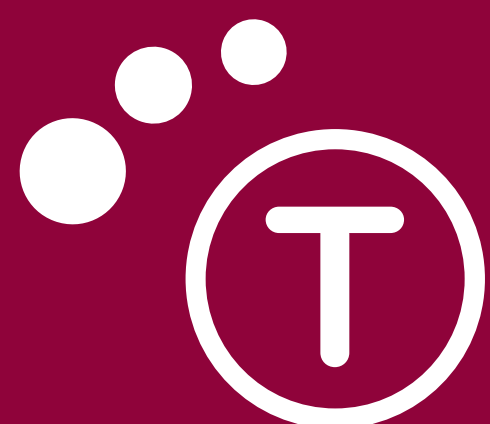
Le PLU (plan local d'urbanisme) de la Ville de Paris devra être adapté pour être compatible avec le projet du prolongement du T3 à la porte Dauphine. C'est également l'objet de la présente enquête publique.

Les adaptations du PLU de Paris pour permettre l'insertion du projet portent sur :

- > La zone urbaine verte (UV) porte Maillot (356m<sup>2</sup> au-dessus du RER C déclassés en zone UG) et les dispositions réglementaires de la zone UV porte Dauphine
- > Le déclassement d'espaces boisés classés en extrémités de l'avenue Foch, sur environ 2400m<sup>2</sup> qui demeurent en zone UV avec reconstitution d'espaces végétalisés
- > La création d'une servitude sur la gare du RER C Foch en prévision de l'aménagement d'un local d'exploitation pour les conducteurs du tramway

PHOTOMONTAGE BOULEVARD GOUVION SAINT-CYR





**Prolongement  
du tramway  
à porte Dauphine**

**INFORMEZ-  
VOUS ET  
EXPRIMEZ-  
VOUS**

# ENQUÊTE PUBLIQUE

## DU 26 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2018

### QU'EST-CE QU'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

L'enquête publique est une procédure réglementaire qui s'applique à tous les projets ayant un impact sur leur environnement. Elle permet à chacun de prendre connaissance des caractéristiques détaillées du projet, ses objectifs, ses effets sur le territoire et l'environnement, son insertion et donner son avis sur le projet.

### QUEL EST L'OBJET DE CETTE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE ?

Organisée par le Préfet de Paris, l'enquête publique concerne le projet d'extension du Tramway T3b de porte d'Asnières à porte Dauphine, ainsi que la déviation et la modernisation de la canalisation Ceinture Nord d'Eau de Paris. Elle porte également sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Paris. Elle se déroule sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante.

### LA COMMISSION D'ENQUÊTE

La commission doit remplir plusieurs missions :

- Veiller au bon déroulement de l'enquête publique,
- Recueillir l'avis de tous,
- Établir un rapport et formuler ses conclusions motivées.

Pour cette enquête publique, elle est composée d'un Président, Monsieur Stanley GENESTE, et de deux membres titulaires, Madame Catherine MARETTE et Monsieur Régis THÉPOT.

## COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2018 ?

### DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES

> **Mardi 9 octobre 2018**  
à 20h à l'École de Paris des  
Métiers de la Table  
17 rue Jacques Ibert,  
Paris 17<sup>e</sup>

> **Lundi 15 octobre 2018**  
à 20h à la Mairie du 16<sup>e</sup>  
arrondissement  
71 avenue Henri Martin,  
Paris 16<sup>e</sup>

### LES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

> **Mairie du 16<sup>e</sup>  
arrondissement**  
71 Avenue Henri Martin,  
75016 Paris  
• Mercredi 26 septembre 2018  
de 9h à 12h  
• Samedi 6 octobre 2018  
de 9h à 12h  
• Lundi 15 octobre 2018  
de 9h à 12h  
• Jeudi 25 octobre 2018  
de 16h30 à 19h30  
• Mercredi 31 octobre 2018  
de 14h à 17h

> **Mairie du 17<sup>e</sup>  
arrondissement**  
16-20 Rue des Batignolles,  
75017 Paris  
• Samedi 29 septembre 2018  
de 9h à 12h  
• Jeudi 4 octobre 2018  
de 16h30 à 19h30  
• Jeudi 18 octobre 2018  
de 16h30 à 19h30  
• Lundi 22 octobre 2018  
de 9h à 12h  
• Mercredi 31 octobre 2018  
de 14h à 17h

> **Marché Bruix,**  
boulevard Amiral Bruix,  
Paris 16<sup>e</sup>  
Samedi 13 octobre 2018,  
de 9h à 12h

> **Marché Berthier,**  
boulevard de Reims,  
Paris 17<sup>e</sup>  
Samedi 20 octobre 2018,  
de 9h à 12h

### LA CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

> **En mairies des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements de Paris,**  
aux heures d'ouverture, et **au siège de l'enquête publique**  
à la **Préfecture de Paris**, 5, rue Leblanc, 75015 Paris

> **Sur le site internet dédié à l'enquête publique :**  
<http://prolongement-t3-ouest.enquetepublique.net>

> **Sur le site internet de la Préfecture :**  
<http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications> (thème : Enquêtes publiques).

### LE DÉPÔT D'UNE OBSERVATION

> **Sur les registres papier dans les mairies des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements de Paris,** aux horaires d'ouverture, et **au siège de l'enquête publique à la Préfecture de Paris,** 5, rue Leblanc, 75015 Paris

> **Sur le registre numérique :**  
<http://prolongement-t3-ouest.enquetepublique.net>

> **À l'adresse de courriel :**  
[prolongement-t3-ouest@enquetepublique.net](mailto:prolongement-t3-ouest@enquetepublique.net)

> **Par voie postale, à l'attention du président de la commission d'enquête, M. Stanley GENESTE**  
Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris – 5, rue Leblanc, 75911 Paris Cedex 15

TOUTE L'INFORMATION SUR LE PROJET :

**[www.prolongement-t3ouest.paris.fr](http://www.prolongement-t3ouest.paris.fr)**

TOUTE L'INFORMATION SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE :

**<http://prolongement-t3-ouest.enquetepublique.net>**